

ANNÉE SCOLAIRE 2021 - 2022

Chers Parents,

Vous trouverez dans ce courrier toutes les informations pratiques pour bien préparer la rentrée en septembre. Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances.

Madame DALMAU-ROCTON

HORAIRES DE RENTRÉE DES CLASSES DU COLLÈGE

Jeudi 02 Septembre 2021

De 8H30 à 17H00 ⇒ Classes de 6^{ème}

De 10H00 à 12H00 ⇒ Classes de 4^{ème}

De 13H30 à 15H30 ⇒ Classes de 5^{ème}

Vendredi 03 septembre 2021

De 13H30 à 15H30 ⇒ Classes de 3^{ème}

La première demi-journée est consacrée à l'accueil des élèves par le professeur principal :

- visite de l'établissement pour les nouveaux élèves,
- informations sur le fonctionnement des divers services,
- communication de l'emploi du temps.
- prise de connaissance du règlement.

De 16H00 à 17H00, accueil des parents des élèves de sixième dans les classes par le Professeur Principal.

Nous souhaitons vivement que tous les enfants de 6^{ème} (externes et demi-pensionnaires) mangent à la cantine pour leur première journée de vie au collège.

La journée du **jeudi 02 septembre 2021** sera réservée à l'accueil des 6^{ème} donc, **les cours commenceront le lundi 06 septembre 2021** selon l'emploi du temps pour tous les élèves du collège.

Une étude surveillée sera assurée de 17H15 à 18H00 les lundi, mardi et jeudi **à partir du lundi 13 septembre 2021**. Il n'y aura pas d'étude du soir avant cette date.

Le jeudi 02 septembre et/ou le vendredi 03 septembre 2021, un photographe viendra prendre des photos portrait des élèves pour la famille. Vous aurez quelques jours plus tard la possibilité de commander ces photos en ligne sur le site internet du prestataire à l'aide d'identifiants et de codes délivrés aux élèves. Une partie de l'argent récolté sera reversée à l'association culturelle Emilie de Rodat pour aider au financement de projets pédagogiques et de voyages.

HORAIRES DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement est ouvert de 7H30 à 18H30. Les cours commencent à 8H05 (sonnerie à 8H00) et à 14H00 (sonnerie à 13H55). Les élèves doivent donc être présents dans l'établissement 5 minutes avant le début du cours.

A 8H - 12H - 14H - 16H et 17H il est demandé aux élèves de ne pas stationner devant l'établissement. Les attroupements devant l'établissement gênent considérablement les passants et peuvent provoquer des accidents.

De même, les halls des immeubles avoisinants sont des propriétés privées : les élèves n'ont pas à y entrer ou à rester devant la porte. Ils ne doivent pas gêner les mouvements des résidents.

Les entrées et les sorties des élèves s'effectuent à partir d'une carte d'accès personnelle délivrée par l'Etablissement. Toute carte perdue ou détériorée sera facturée aux familles. **L'Etablissement se réserve le droit de ne pas accepter l'entrée d'un élève qui n'aurait pas sa carte d'accès.**

Les parents sont instamment invités à ne pas stationner à proximité du portail pour sécuriser le passage protégé et la piste cyclable.

CARNET DE CORRESPONDANCE

Il sera distribué aux élèves du collège le jour de la rentrée.

Dans ce carnet figurent :

- le règlement intérieur du collège,
- la charte informatique
- des informations administratives,
- l'emploi du temps,
- les billets d'absence et de retards.

SORTIES

En début d'année scolaire, après avoir pris connaissance de l'emploi du temps, **les parents préciseront les heures de sortie** de leur enfant **et indiqueront s'ils l'autorisent ou non à sortir** en cas d'absence de professeur.

Pour une sortie exceptionnelle, les élèves présentent leur carnet de correspondance aux Conseillères d'Éducation avant de quitter l'établissement :

- Madame SANT pour les classes de sixième et cinquième
- Monsieur LANGLEMEZ pour les classes de quatrième et troisième.

RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS ET SUIVI SCOLAIRE

Des rencontres Parents - Professeurs sont organisées, fin septembre et en novembre pour les classes de Sixième, au cours du mois de novembre et décembre pour les classes de Cinquième, Quatrième et Troisième.

Les bulletins trimestriels sont envoyés par la poste. Une synthèse de chaque conseil de classe est envoyée aux parents par courriel.

VIE SCOLAIRE - ECOLE DIRECTE

- **Les parents ont accès à ECOLEDIRECTE au moyen d'identifiants personnels.** Pour les parents dont l'enfant était déjà inscrit au sein de l'établissement, le mot de passe peut être conservé d'une année sur l'autre. Pour les nouveaux parents, l'identifiant et le mot de passe sont envoyés par courriel début septembre. Ecole Directe permet l'accès aux informations de la vie scolaire, aux notes, au cahier de texte, au certificat de scolarité et aux informations comptables des frais d'externat.

- **Les élèves ont également accès à ECOLE DIRECTE au moyen d'identifiants personnels, différents de ceux de leurs parents.** Ils sont distribués pour les nouveaux élèves dans la première quinzaine de septembre.

Les élèves ont accès aux informations de la vie scolaire, aux notes et au cahier de texte uniquement.

La communication se faisant de plus en plus par ce biais, nous vous invitons à consulter votre compte quotidiennement.

AIDE A LA RESTAURATION SCOLAIRE (Conseil Départemental)

Dès réception de la lettre d'accord du Conseil Départemental, l'adresser à Madame Elleng (bureau 13).

TRANSPORTS SCOLAIRES

La demande de gratuité des transports scolaires se fait en ligne sur le site du Conseil Départemental. L'accord est donné sur critère géographique (il faut dépendre du secteur Clémence Isaure pour le collège). Pour l'année 2021/2022, la section européenne n'est plus dérogatoire.

ASSURANCE SCOLAIRE

Une attestation d'assurance en cours de validité pour l'année 2021-2022, sera à remettre à l'accueil de l'établissement dès le jour de la rentrée, en mentionnant la classe de l'élève.

VACANCES SCOLAIRES 2021 / 2022

Congés de Toussaint	Congés de Noël	Congés d'Hiver	Congés de Printemps	Congés d'été
Du samedi 23 octobre au lundi 08 novembre 2021	Du samedi 18 décembre au lundi 03 janvier 2022	Du samedi 19 février au lundi 07 mars 2022	Du samedi 23 avril au lundi 09 mai 2022	Mercredi 07 juillet 2022

Jours fériés :

Jeudi 11 novembre 2021 (Armistice) – Lundi 18 avril 2022 (Lundi de Pâques) – Jeudi 26 mai 2022 (Ascension) - Vendredi 27 mai 2022 (pont de l'Ascension) – Lundi 06 juin 2022 (Lundi de Pentecôte).